



# COVID-19 – Pandémie et insécurité alimentaire : évolution du 2 avril 2020 au 26 avril 2021

Sondages sur les attitudes et comportements de la population québécoise

Date de publication : 31 août 2021

L'insécurité alimentaire correspond à un accès inadéquat ou incertain aux aliments principalement en raison d'un manque de ressources financières. L'insécurité alimentaire est généralement de nature transitoire ou épisodique, mais elle peut être vécue de manière chronique ou régulière (ex. : chaque fin de mois) par certains ménages. L'insécurité alimentaire est reconnue comme un problème de santé publique et constitue une barrière importante à une alimentation équilibrée<sup>1</sup>.

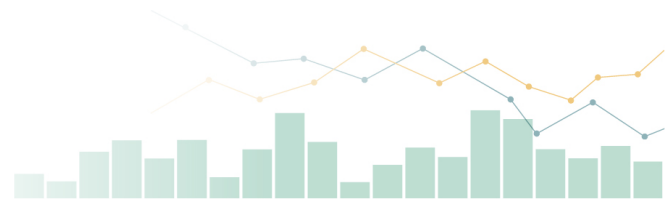
## À retenir

- On note une stabilisation de l'insécurité alimentaire depuis l'automne 2020 (17-18 %) mais la proportion demeure plus élevée qu'avant la pandémie (11 %).
- La sévérité de l'insécurité alimentaire a augmenté. Depuis août 2020, l'insécurité modérée ou grave est plus prévalente que l'insécurité marginale et touche un adulte sur dix.
- La pandémie a contribué à exacerber la précarité alimentaire de certains groupes qui y sont déjà vulnérables.
- La méthodologie utilisée dans ces sondages sous-estime l'ampleur réelle de l'insécurité alimentaire globale des ménages, particulièrement des ménages avec enfants, car le module « Enfants » du questionnaire sur l'insécurité alimentaire n'a pas été utilisé.

## Méthodologie et source des données

Du 26 mars au 30 juin 2020, des sondages web ont été réalisés auprès d'un échantillon quotidien de 1 000 adultes québécois. Depuis le 1er juillet 2020, 3 300 adultes y répondent chaque semaine. Le questionnaire comportait approximativement 60 questions qui ont été ajustées en fonction des changements dans les recommandations de santé publique dus au contexte pandémique. Les résultats sur cet échantillon non probabiliste ont été pondérés pour être inférés à la population des adultes québécois et donnent ainsi une idée générale de leur opinion.

À partir du 2 avril 2020, quatre questions ont été retenues pour mesurer l'insécurité alimentaire. Un score d'insécurité alimentaire a été créé à partir de ces questions mesurant la peur de manquer de nourriture, le manque d'argent pour manger des repas équilibrés, le fait de ne pas avoir mangé à sa faim ou d'avoir mangé toute la nourriture dans le ménage et de ne pas avoir suffisamment d'argent pour en racheter. Une réponse « oui » à au moins l'une de ces questions est considérée comme de l'insécurité alimentaire marginale alors que des réponses positives à 2 ou plus de ces énoncés représentaient une insécurité alimentaire modérée ou grave.



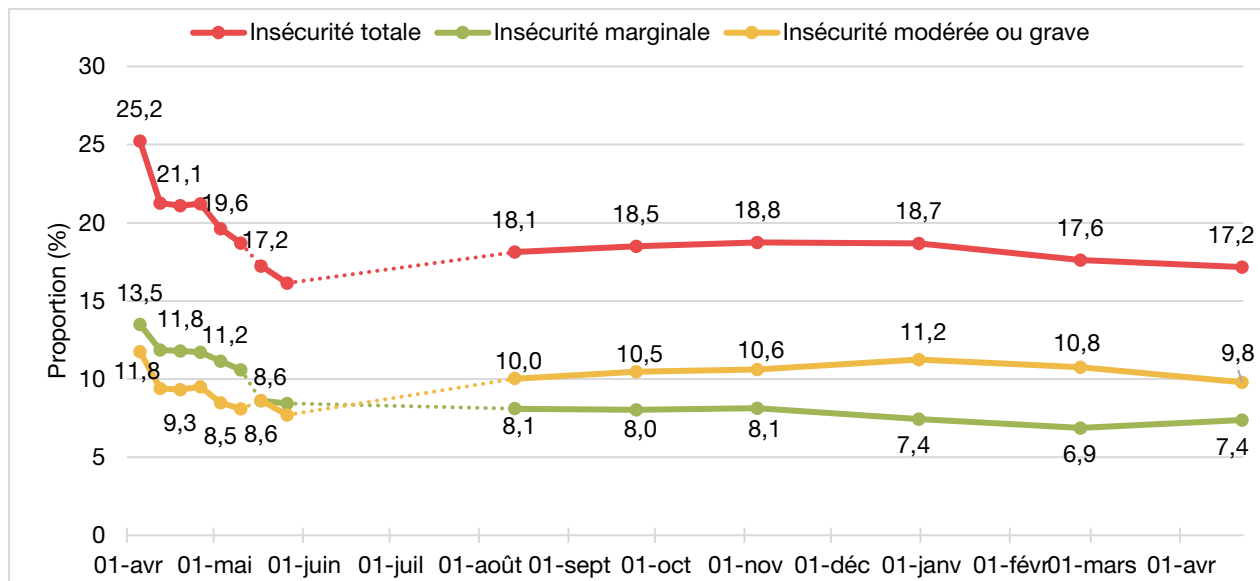
Enfin, les résultats présentés doivent être interprétés avec prudence étant donné le caractère non probabiliste de l'échantillon d'un panel web et la faible représentation de certains groupes de la population dans ces panels (par exemple, les personnes vivant sous le seuil du faible revenu). De plus, seuls quatre des 18 énoncés du module complet sur l'insécurité alimentaire ont été utilisés. Notamment, ceux relatifs à la situation des enfants du ménage ont été omis. Finalement, la période de référence des questions ne correspond pas à la période habituelle de 12 mois et a été modifiée en cours de collecte. En effet, la période de référence de cet indicateur a été modifiée de la façon suivante : du 2 avril 2020 au 13 mai 2020, la question était « Depuis le début de la pandémie »; elle a ensuite été modifiée pour : « Depuis les 15 derniers jours » pour la période du 14 au 31 mai 2020; et a été à nouveau modifiée à partir du mois d'août 2020 pour la formulation : « Depuis les 30 derniers jours ». Pour cette raison, ce feuillet présente la comparaison de la mesure lors de trois périodes (du 9 au 15 avril 2020, du 25 décembre 2020 au 6 janvier 2021 et du 16 au 28 avril 2021) pour lesquelles la période de référence est semblable (environ 30 jours).

## Résultats

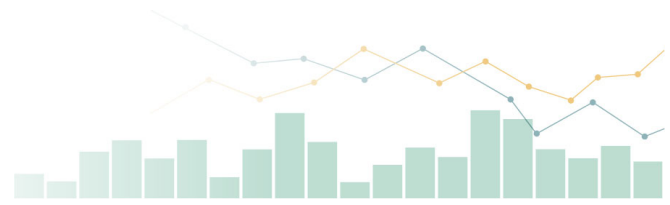
### Prévalence

Les résultats des sondages réalisés en avril 2021 indiquent que 17 % des Québécois(es) vivaient dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire. La semaine du 2 avril 2020 se démarquait par une prévalence plus importante de 25 % (voir figure 1). On observait par la suite une tendance à la baisse de l'insécurité alimentaire au printemps 2020, suivie par une certaine stabilisation à partir de l'automne 2020. Cependant, on note une augmentation de sa sévérité, puisqu'à partir d'août 2020, la prévalence de l'insécurité modérée à grave dépassait celle de l'insécurité marginale.

**Figure 1** Évolution de la proportion (%) des adultes québécois vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire, périodes du 2 avril 2020 au 28 avril 2021 <sup>a</sup>



<sup>a</sup> Du 14 au 31 mai 2020, la période de référence spécifiée dans la question était plus courte : « Depuis les 15 derniers jours ».

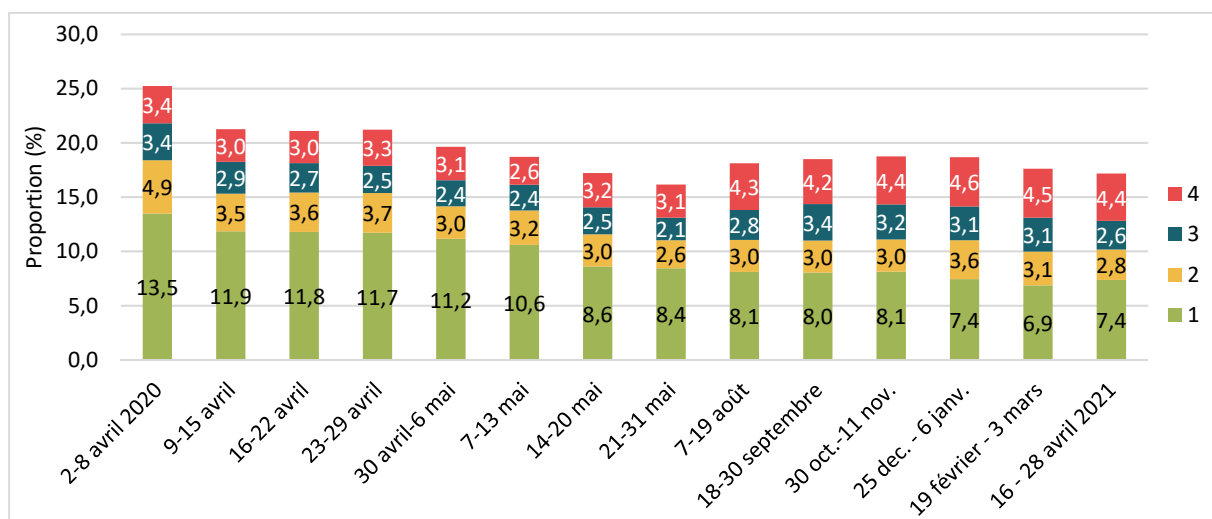


Le tableau 1 compare la proportion de réponses positives à chacune des questions sélectionnées pour mesurer l'insécurité alimentaire dans le cadre du sondage. La période du 9 au 15 avril 2020 a été comparée avec celles du 25 décembre 2020 au 6 janvier 2021 et du 16 au 28 avril 2021, puisqu'elles présentent une période de référence similaire d'en moyenne 30 jours. On notait que la proportion de réponses positives a augmenté pour toutes les questions, à l'exception de celle sur la crainte de manquer de nourriture. De plus, on observait une augmentation avec le temps du nombre de personnes ayant répondu positivement aux quatre questions sur l'insécurité alimentaire (voir figure 2). Ces données suggéraient une augmentation de la sévérité de la situation de précarité alimentaire dans les ménages.

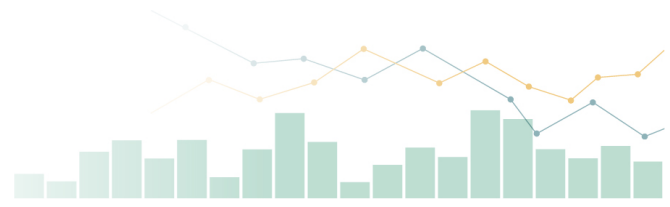
**Tableau 1 Proportion de réponses positives (%) aux énoncés utilisés pour mesurer l'insécurité alimentaire, périodes du 9 au 15 avril 2020, du 25 décembre 2020 au 6 janvier 2021 et du 16 au 28 avril 2021**

Énoncés		Proportion de réponses positives (%)		
	Depuis les 30 derniers jours,	9 - 15 avril 2020	26 décembre 2020 - 6 janvier 2021	16 - 28 avril 2021
1	est-ce que vous et les membres de votre ménage avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent?	16,8	13,1	11,0
2	est-ce que vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés?	11,6	13,9	13,0
3	est-ce que toute la nourriture que vous ou les membres de votre ménage aviez achetée a été mangée et qu'il n'y avait pas d'argent pour en racheter?	7,5	10,2	9,0
4	avez-vous (vous-même) déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous, parce qu'il n'y avait pas d'argent pour acheter de la nourriture?	6,2	7,5	7,0

**Figure 2 Évolution du nombre de réponses positives aux énoncés sur l'insécurité alimentaire, population des adultes québécois, périodes du 2 avril 2020 au 28 avril 2021<sup>b</sup>**



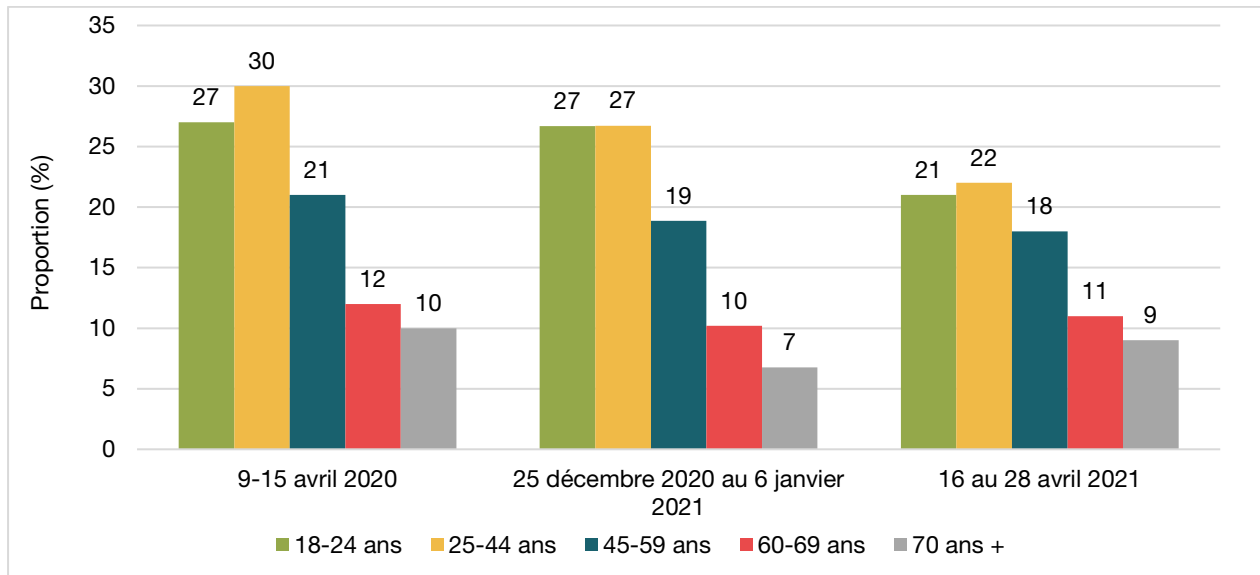
<sup>b</sup> Du 14 au 31 mai 2020, la période de référence spécifiée dans l'énoncé était plus courte : « Depuis les 15 derniers jours ».



## Âge et sexe

La prévalence de l'insécurité alimentaire était relativement semblable chez les hommes (20 %) et les femmes (18 %) adultes au Québec à la fin de l'année 2020 (données non présentées). Cependant, l'insécurité alimentaire diminuait avec l'âge (voir figure 3). L'écart entre les plus âgés et les plus jeunes semble s'être amoindri en avril 2021 comparativement à 2020. Alors qu'en 2020 il y avait environ 20 points de pourcentage d'écart entre les jeunes adultes de 18 à 24 ans et les personnes âgées de 70 ans et plus, la différence était de 12 points de pourcentage en avril 2021. La différence était surtout importante pour les niveaux d'insécurité alimentaire modérée à grave, car les jeunes adultes avaient une prévalence 5 fois plus élevée que les aînés de 70 ans et plus en avril 2021 (15 % c. 3 %) (données non présentées).

**Figure 3** Proportion d'insécurité alimentaire totale (%) selon l'âge, population des adultes québécois, périodes du 9 au 15 avril 2020, du 25 décembre 2020 au 6 janvier 2021 et du 16 au 28 avril 2021

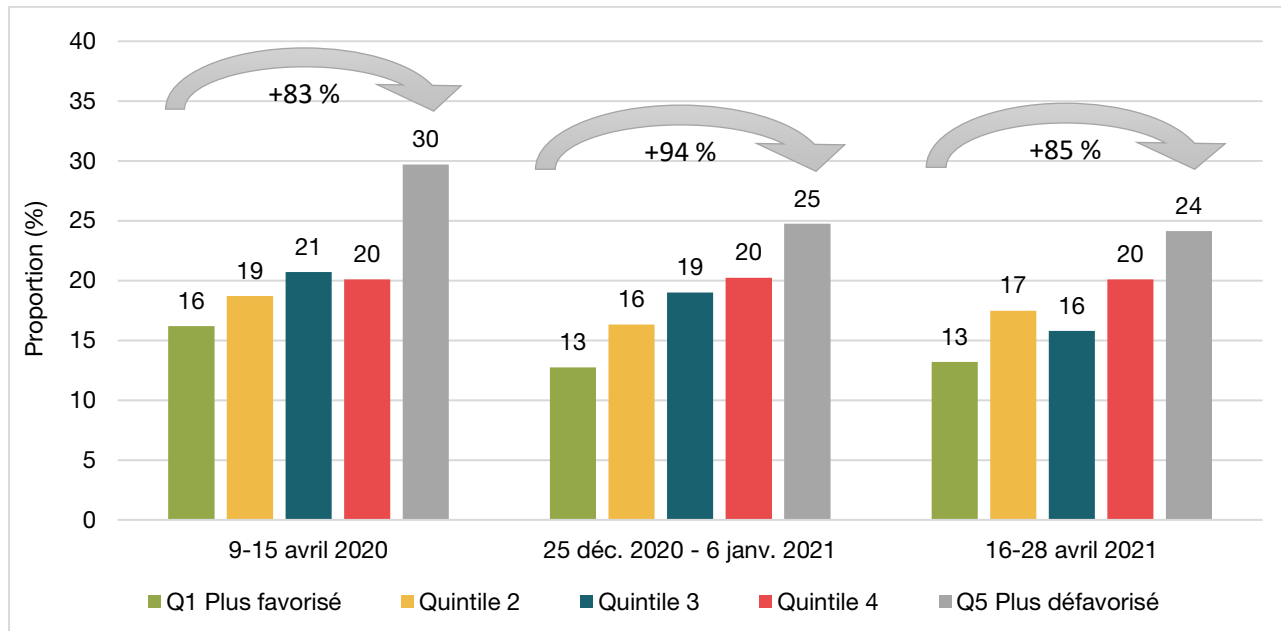




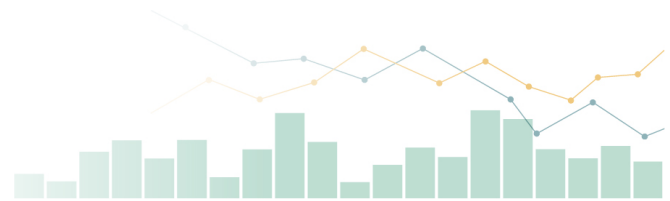
## Défavorisation matérielle

L'insécurité alimentaire est liée aux inégalités de santé mesurées par la défavorisation matérielle<sup>8</sup>. L'indice de défavorisation matérielle qualifie le niveau de défavorisation d'une population d'un territoire. La figure 4 présente l'insécurité alimentaire selon l'indice de défavorisation matérielle ainsi que la différence relative entre les quintiles extrêmes Q1 et Q5 de cet indice afin de représenter l'évolution des inégalités. Alors que 13 % des personnes dans le quintile le plus favorisé (Q1) étaient en situation d'insécurité alimentaire en avril 2021, cette proportion était près de deux fois plus élevée pour les personnes les plus défavorisées matériellement (Q5), se situant à 24 %. La même tendance s'observe pour les autres semaines. Également, il est à noter que la proportion d'insécurité alimentaire de niveau modéré à grave est deux fois plus élevée dans les ménages les plus défavorisés (15 % c. 7 % dans les ménages les plus favorisés en avril 2021).

**Figure 4** Proportion d'insécurité alimentaire totale (%) selon l'indice de défavorisation matérielle, population des adultes québécois, périodes du 9 au 15 avril 2020, du 25 décembre 2020 au 6 janvier 2021 et du 16 au 28 avril 2021



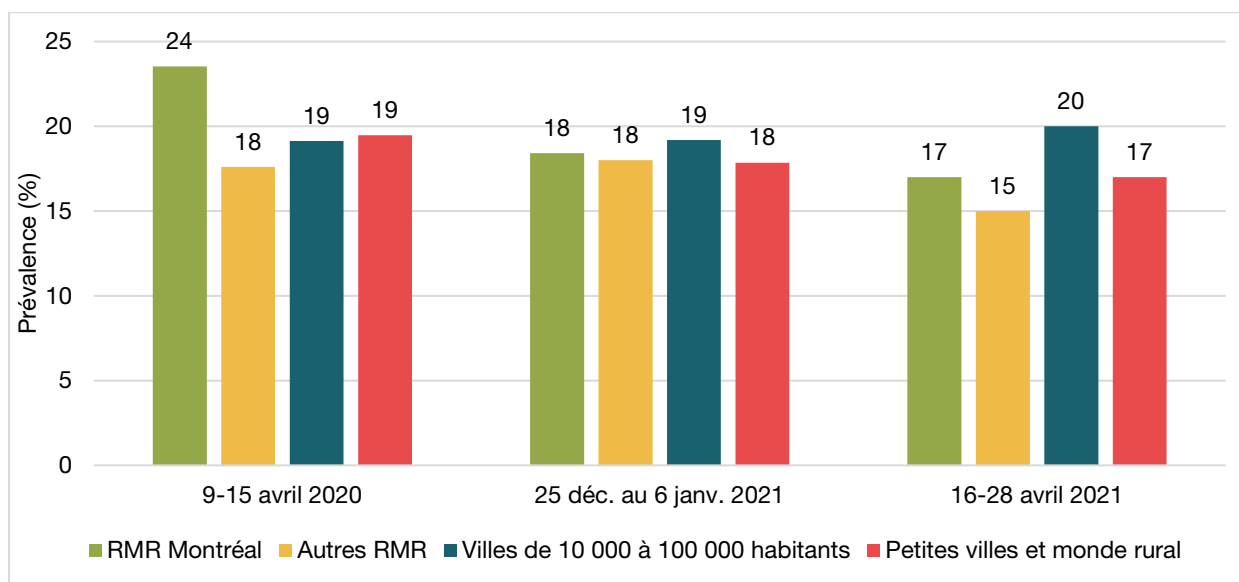
→ Les flèches présentent la différence relative entre les quintiles extrêmes (Q1 et Q5).

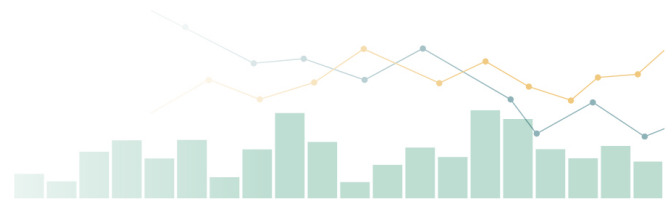


## Région de résidence

Alors qu'on notait des différences selon la taille de la ville au début de la pandémie, avec des proportions d'insécurité alimentaire plus élevées dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, les proportions à Montréal étaient similaires à celles du milieu rural en janvier et en avril 2021. Cependant, il semblait y avoir certaines variations à l'intérieur des RMR et entre les régions sociosanitaires. De manière générale, on observe que la problématique d'insécurité alimentaire est répandue partout au Québec et que la prévalence d'insécurité alimentaire modérée à grave dépassait l'insécurité alimentaire marginale en avril 2021 dans la plupart des régions (données non présentées).

**Figure 5** Proportion de l'insécurité alimentaire totale (%) selon la région métropolitaine de recensement, population des adultes québécois, périodes du 9 au 15 avril 2020, du 25 décembre 2020 au 6 janvier 2021 et du 16 au 28 avril 2021



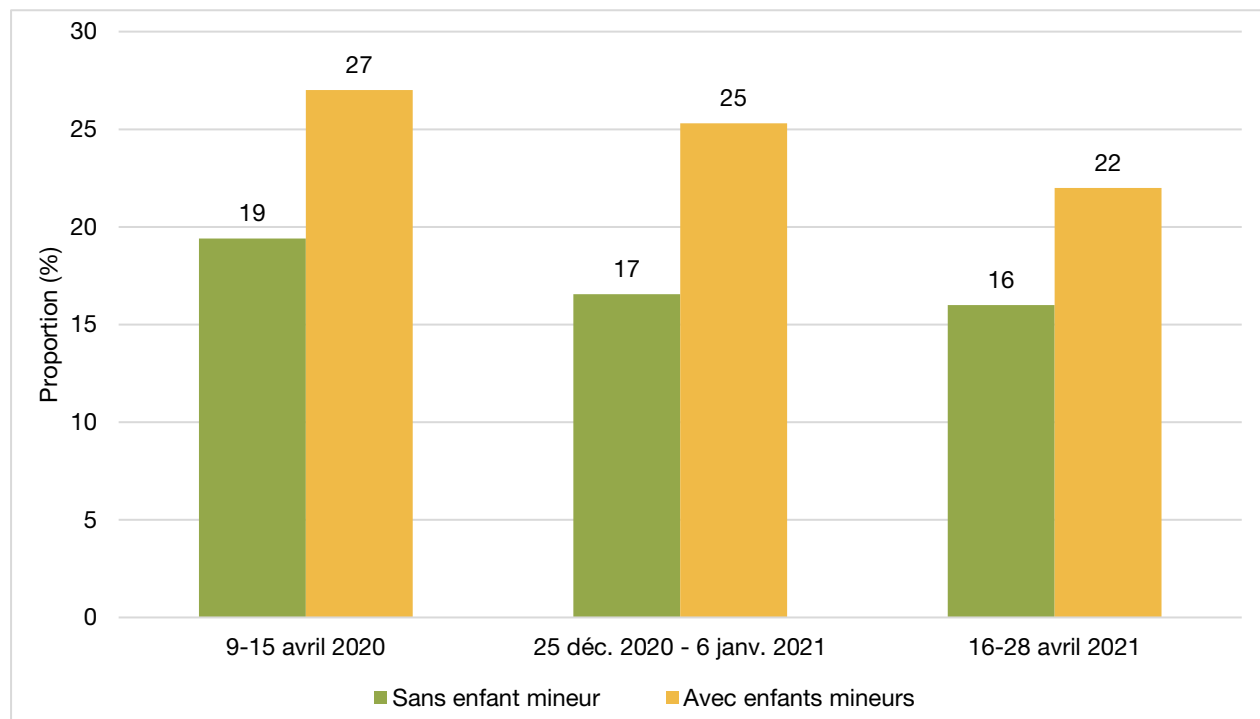


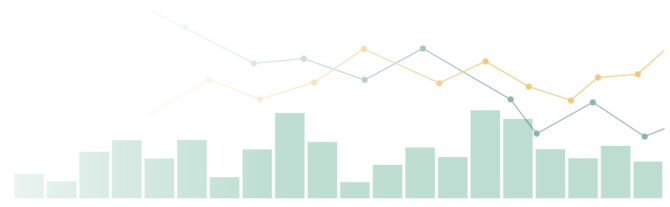
## Type de ménage

Des différences ont aussi été observées selon les caractéristiques des ménages. Les personnes vivant seules ou vivant dans des ménages de 3 personnes et plus étaient plus nombreuses à être en situation d'insécurité alimentaire (22 % et 20 % respectivement en avril 2021) comparativement à 13 % dans les ménages de 2 personnes. Des écarts similaires s'observaient au cours de l'ensemble de la période d'avril 2020 à avril 2021 (données non présentées).

Les ménages avec enfants mineurs sont aussi plus à risque de présenter de l'insécurité alimentaire (voir figure 6). La prévalence de l'insécurité alimentaire est de 6 à 8 points de pourcentage plus élevée dans les ménages comprenant au moins un enfant mineur. Cependant, la différence pourrait être encore plus importante en réalité, puisque la composante *Enfants* du module d'enquête complet n'a pu être utilisée en raison du nombre limité de questions dans le sondage web, ce qui peut entraîner une sous-estimation de la prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages avec enfants.

**Figure 6** Proportion d'insécurité alimentaire totale (%) selon la présence d'enfants mineurs dans le ménage, population des adultes québécois, périodes du 9 au 15 avril 2020, du 25 décembre 2020 au 6 janvier 2021 et du 16 au 28 avril 2021

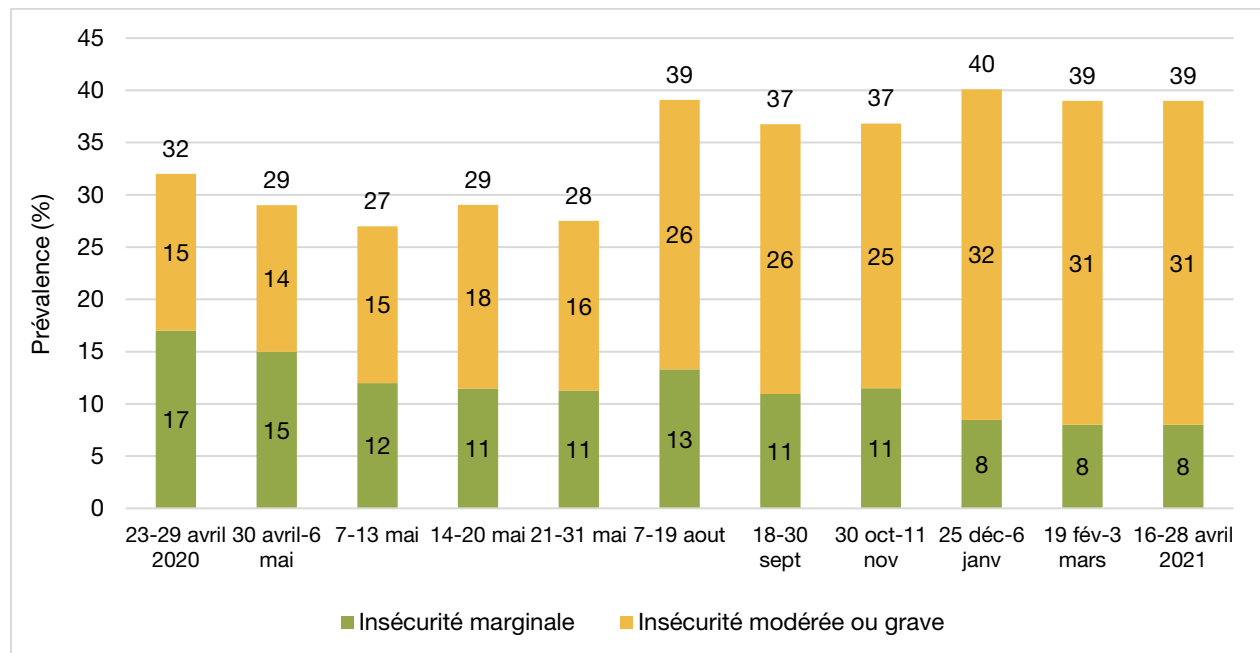




## Travailleurs sans emploi

L'insécurité alimentaire est particulièrement élevée chez les adultes sans emploi ou en arrêt de travail<sup>c</sup> (voir figure 7). On constate une augmentation de la sévérité de l'insécurité alimentaire dans les ménages des adultes sans emploi. En effet, on observe que l'insécurité alimentaire de niveau modéré à grave semble avoir doublé depuis le printemps 2020, atteignant près d'un adulte sans emploi sur trois à l'hiver 2021. Cependant, il faut interpréter avec prudence les tendances, puisque la question sur le travail a été modifiée au mois de décembre 2020 afin de différencier le travail à temps plein, à temps partiel et le travail chez les étudiants.

**Figure 7** Évolution de la proportion d'insécurité alimentaire (%) chez les adultes sans emploi ou en arrêt de travail, population des adultes québécois, périodes du 23 avril 2020 au 28 avril 2021

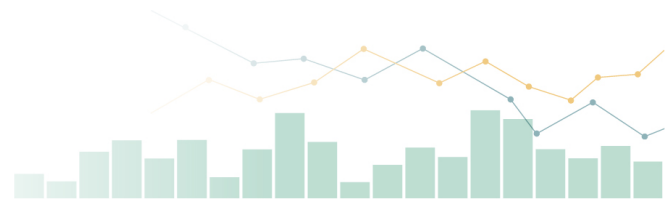


## Scolarité

Des différences selon le niveau de scolarité ont aussi été observées; les adultes les moins scolarisés présentaient une prévalence plus élevée d'insécurité alimentaire (données non présentées). Autant en avril 2020 qu'en avril 2021, on note une différence de 8 points de pourcentage d'insécurité alimentaire entre les niveaux de scolarité universitaire et secondaire. En avril 2021, l'insécurité alimentaire touchait 20 % des personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins, 18 % des personnes diplômées du collégial et 12 % des personnes diplômées de niveau universitaire. En avril 2020, les mêmes proportions étaient alors de 25 %, 20 % et 17 % respectivement dans ces groupes (données non présentées).

<sup>c</sup> Les personnes retraitées, étudiantes et les personnes tenant maison sont exclues de ce groupe.



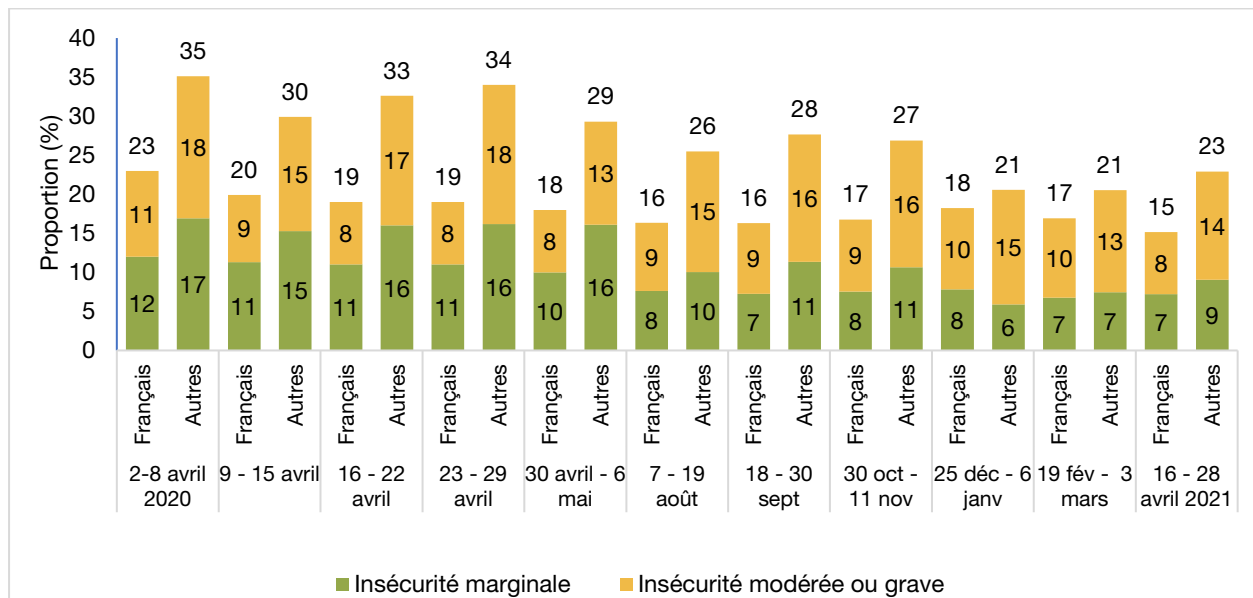


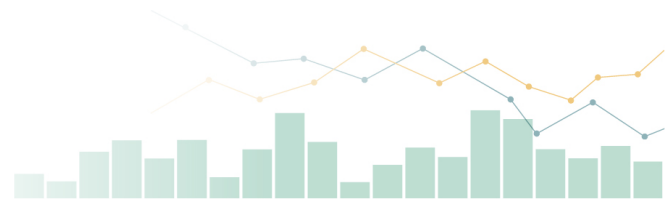
## Immigration et langue maternelle

Une question sur l'immigration était posée dans le sondage depuis l'automne 2020. Les immigrants étaient plus touchés par l'insécurité alimentaire (25 % c. 16 % chez les autres Québécois) et particulièrement par de l'insécurité de niveau modéré ou grave (15 % c. 10 %) en avril 2021. Les disparités semblent se maintenir dans le temps avec une différence brute de 9 à 12 points de pourcentage entre les immigrants et les non-immigrants (données non présentées). Il est à noter que les nouveaux arrivants sont en général plus jeunes et cumulent certaines caractéristiques (précarité d'emploi, taille du ménage, connaissance de la langue) qui sont associées à l'insécurité alimentaire.

Le risque d'insécurité alimentaire a aussi été associé à la maîtrise de la langue couramment parlée<sup>3</sup>. En effet, les Québécois allophones présentent une prévalence d'insécurité alimentaire plus élevée que ceux dont le français est la langue maternelle, surtout de l'insécurité modérée à grave qui est près de 2 fois plus élevée (14 % c. 8 %) (voir figure 8). Cependant, les écarts entre les allophones et les francophones semblent s'être atténués pour la période la plus récente. En effet, on observait de 2, 3 et 8 points de pourcentage d'écart pour les 3 périodes les plus récentes en 2021, comparativement à 9 à 15 points de pourcentage d'écart pour les périodes étudiées en 2020.

**Figure 8** Évolution de la proportion d'insécurité alimentaire (%) selon la langue, population des adultes québécois, périodes du 2 avril 2020 au 28 avril 2021





## Conclusions

Au début d'avril 2020, la proportion d'adultes québécois vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire était alarmante, touchant 1 adulte québécois sur 4. On notait ensuite une tendance à la baisse durant la première vague de la pandémie. Bien que la proportion en début de l'année 2021 demeurait toujours plus élevée qu'avant la pandémie<sup>2,4</sup>, une certaine stabilisation au cours de la deuxième et troisième vague de la pandémie était perceptible. Cependant, le niveau de sévérité de l'insécurité alimentaire a augmenté à l'automne. En effet, depuis le mois d'août 2020, la proportion d'insécurité modérée ou grave a dépassé celle de l'insécurité marginale et touche désormais plus d'un adulte sur 10. Cette inversion des niveaux de sévérité de l'insécurité concorde avec la notion que l'insécurité alimentaire marginale peut être un précurseur des niveaux plus graves d'insécurité si la situation financière du ménage perdure et ne s'améliore pas<sup>2</sup>.

En analysant les mêmes 4 questions issues de l'Enquête de santé dans les communautés canadiennes (ESCC) 2015-2016<sup>4</sup>, la proportion de Québécois vivant dans un ménage en insécurité alimentaire avant la pandémie était de 11 % (soit 4 % d'insécurité marginale et 7 % d'insécurité modérée ou grave). En avril 2021, l'insécurité alimentaire n'était donc pas revenue au niveau pré-pandémique. Ces constats doivent être interprétés avec prudence étant donné les différences méthodologiques entre les sondages web et l'ESCC, une enquête populationnelle. Notamment, les sondages web tendent à sous-représenter les populations plus vulnérables, ce qui peut entraîner une sous-estimation de l'ampleur de la problématique. De plus, la mesure de l'insécurité alimentaire dans les sondages web n'incluait pas le module portant sur les enfants, ce qui pourrait aussi entraîner une sous-estimation de l'insécurité alimentaire, particulièrement dans les ménages avec enfants.

L'insécurité alimentaire est un problème important de santé publique, car la santé psychologique et physique y sont étroitement liées<sup>5</sup>. Chez les adultes, l'insécurité alimentaire est associée à plusieurs maladies chroniques dont le diabète de type 2 et la dépression<sup>5</sup>. Chez les enfants, l'exposition à l'insécurité alimentaire en jeune âge a été associée à des effets à long terme sur la santé, dont le développement de l'asthme et de la dépression<sup>5</sup>. D'ailleurs, une récente étude chez les jeunes canadiens de 12 à 24 ans a montré une association entre la sévérité de l'insécurité alimentaire et une moins bonne santé mentale<sup>6</sup>.

Les jeunes adultes, les personnes vivant dans des ménages avec enfants, les personnes défavorisées matériellement, sans emploi ou immigrantes vivent davantage d'insécurité alimentaire de niveau modéré à grave. Les analyses univariées ne permettent pas de déterminer si ce sont ces caractéristiques sociodémographiques ou la capacité de revenu qui sont associées au risque accru d'insécurité alimentaire dans ces groupes. Il s'agit de groupes de la population qui étaient déjà plus à risque d'être en situation d'insécurité alimentaire avant la pandémie<sup>2,7,8</sup>.

Avec la pandémie qui perdure, il est possible que la sévérité de l'insécurité alimentaire demeure élevée. Néanmoins, sachant que le déterminant principal de l'insécurité alimentaire au Québec est le revenu, on peut s'attendre à ce qu'une reprise des activités commerciales (restauration, vente au détail, etc.) s'accompagne d'une diminution lente et progressive de l'insécurité. Cependant, plusieurs familles sortiront de la crise avec une situation financière fragilisée. En effet, l'impact financier, les pertes d'emploi et la réduction du nombre d'heures rémunérées sont concentrés chez les travailleurs des déciles inférieurs de rémunération<sup>9</sup>. De plus, la reprise économique inégale selon les secteurs d'activité pourrait creuser les inégalités; les ménages dont la situation était précaire avant la pandémie pourraient être affectés plus longtemps en raison de la reprise plus lente de certains secteurs d'activité, dont l'industrie du tourisme (hôtellerie, restauration)<sup>9</sup> où l'on retrouve un grand nombre de travailleurs à faible



revenu provenant des groupes à risque d'insécurité alimentaire, dont les populations immigrantes et les jeunes.

La cause profonde de l'insécurité alimentaire au Québec et au Canada est le manque de revenus des ménages<sup>7</sup>. Une étude a montré que la bonification de l'allocation canadienne pour enfants était associée à des baisses significativement plus importantes de la probabilité de connaître de l'insécurité alimentaire grave dans les ménages avec enfants<sup>10</sup>. Par conséquent, des mesures structurelles et politiques sociales doivent être envisagées pour endiguer de façon définitive l'insécurité alimentaire au Québec<sup>11</sup>.

La pandémie continue d'exacerber la précarité alimentaire de certains groupes déjà vulnérables à l'insécurité alimentaire. La sévérité de l'insécurité augmente surtout chez les jeunes adultes, les immigrants, les personnes ayant perdu leur emploi ou en arrêt de travail ainsi que les ménages des secteurs les plus défavorisés chez lesquels on retrouve entre 15 et 31 % d'insécurité modérée à grave.

## Références

- 1 Tarasuk V (2021) Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages. Gouvernement du Canada, En ligne : [https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/fn-an/alt\\_formats/hpfb-dgpsa/pdf/nutrition/food\\_insecurity-insecurite\\_aliments-fra.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/fn-an/alt_formats/hpfb-dgpsa/pdf/nutrition/food_insecurity-insecurite_aliments-fra.pdf)
- 2 Statistique Canada (2020) L'insécurité alimentaire des ménages, 2017-2018. Feuilles d'information sur la santé, numéro 82-625-X. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-625-x/2020001/article/00001-fra.pdf?st=dG3vnuKe>
- 3 Tarraf D, Sanou D, Giroux I. (2017) Immigration and Food Insecurity: The Canadian Experience—A Literature Review En ligne : <https://www.intechopen.com/books/people-s-movements-in-the-21st-century-risks-challenges-and-benefits/immigration-and-food-insecurity-the-canadian-experience-a-literature-review>
- 4 Institut national de santé publique du Québec. (2020). Compilation spéciale utilisant le poids-personne. Enquête de santé dans les communautés canadiennes (ESCC) 2015-2016 cycles combinés, fichier de microdonnées à grande diffusion de Santé Canada.
- 5 Tarasuk V, McIntyre L. (2020) Insécurité alimentaire au Canada, dans l'Encyclopédie Canadienne. Historica Canada. En ligne : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/l-insecurite-alimentaire-au-canada>
- 6 Men F, Elgar FJ, Tarasuk V. (2021) Food insecurity is associated with mental health problems among Canadian youth. J Epidemiol Community Health. 75(8):741-748
- 7 Tarasuk V, Mitchell A. (2020). Insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2017-18. Toronto : Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). En ligne : [https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/04/REPORT-1\\_FR.pdf](https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/04/REPORT-1_FR.pdf)
- 8 Maisonneuve C, Blanchet C. et Hamel D. (2014). L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012. En ligne : [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1858\\_Insecurite\\_Alimentaire\\_Quebecois.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1858_Insecurite_Alimentaire_Quebecois.pdf)
- 9 Statistique Canada. (2021). La COVID-19 au Canada : le point sur les répercussions sociales et économiques après un an. Gouvernement du Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-631-x/11-631-x2021001-fra.pdf?st=PxlH0Ny9>
- 10 Brown EM, Tarasuk V. (2019) Money speaks: Reductions in severe food insecurity follow the Canada Child Benefit. Preventive Medicine. 129:105876.
- 11 Paquette M-C, Durette G, Palmondon L. (2020) Mesures de mitigation des effets de la pandémie sur l'insécurité alimentaire, document intérimaire, Institut national de santé publique du Québec, En ligne : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3074-mitigation-insecurite-alimentaire-covid19>

Ce rapport est produit dans un contexte d'urgence sanitaire. Tous les efforts sont mis en œuvre pour assurer la qualité des données, des analyses et de leur interprétation, mais elles peuvent être sujettes à changement lors de mises à jour subséquentes.

## **AUTEURS**

Céline Plante  
Marie-Claude Paquette  
Eve Dubé  
Denis Hamel  
Louis Rochette  
Maude Dionne  
Mélanie Tessier  
Institut national de santé publique du Québec

## **REMERCIEMENTS**

Cette étude a été rendue possible grâce à un financement du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

## **CONCEPTION GRAPHIQUE**

Valérie Beaulieu

## **RÉVISION**

Gabrielle Durette  
Institut national de santé publique du Québec

## **MISE EN PAGE**

Isabelle Gagnon  
Institut national de santé publique du Québec

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.*

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.*

© Gouvernement du Québec (2021)

N° de publication : 3165

**Institut national  
de santé publique**

**Québec** 